

## Plans et priorités selon les résultats stratégiques

<b>Gouvernance et orientation stratégique</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Mettre au point, pour les Canadiens, une culture axée sur les résultats, qui s'oriente vers la création de valeurs grâce à la responsabilisation, l'innovation, la transparence et la gestion du risque.	Revoir la structure de gouvernance et actualiser les rôles, les responsabilités et les rapports de subordination.	Les postes n'étant plus occupés ne figurent pas à la structure de l'organisation.	Nouvelle priorité, 2004	15,0	15,0	15,0
		La structure de l'organisation reflète les activités menées par la Commission.	Priorité en cours, 2004			
		Les descriptions de tâches correspondent aux tâches effectuées par les employés.	Priorité en cours, 2004			
	Créer un cadre global comprenant un cycle de planification, une fixation des priorités et l'établissement de rapports.	On accorde à la Commission un délai et un examen suffisants pour rendre compte des activités, lui permettant ainsi de gérer les priorités concurrentes.	Nouvelle priorité, 2005	2,0	2,0	2,0
	Harmoniser les activités de la Commission et les priorités du gouvernement dans son ensemble.	Entente entre les gestionnaires en ce qui concerne l'application de méthodes en vue de redéfinir les activités de la Commission afin de s'assurer qu'elles correspondent aux priorités du gouvernement dans son ensemble.	Nouvelle priorité, 2005-2006		4,2	4,2

<b>Politiques et programmes</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
La Commission continuera à faire usage de ses procédures de règlement à l'amiable pour répondre aux préoccupations des Canadiens concernant la conduite des membres de la GRC.	Mettre à jour les politiques et procédures concernant l'emploi de la procédure de règlement à l'amiable.	Consensus à la Commission concernant les catégories d'allégations qui sont susceptibles d'être réglées en ayant recours à la procédure de règlement à l'amiable.	Nouvelle priorité, 2004-2005	17,3	17,3	17,3
		Entente entre la Commission et la GRC au sujet des catégories d'allégations jugées convenables pour l'application automatique de la procédure de règlement à l'amiable.	Nouvelle priorité, 2005-2006			
		Cinquante pour cent des plaintes sont traitées au moyen de la procédure de règlement à l'amiable.	Nouvelle priorité, 2006-2007			
	Définir une stratégie, en collaboration avec la GRC, dans le but d'accroître l'utilisation de la procédure de règlement à l'amiable.	Entente entre la Commission et la GRC au sujet de la valeur du développement de la procédure de règlement à l'amiable afin d'y intégrer l'étape d'examen.	Nouvelle priorité, 2006-2007			5,5

<b>Politiques et programmes (suite)</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
La Commission améliorera les services qu'elle offre aux Canadiens grâce à l'application de principes de la gestion du risque au cours de la production des rapports d'examen.	Mettre au point une approche directe et formelle permettant de gérer la charge de travail en ayant recours à des mécanismes de gestion du risque.	Mise en œuvre uniforme des indicateurs de risque de l'organisation pour chaque rapport d'examen.	Nouvelle priorité, 2004-2005	29,0	29,0	29,0
		Une définition de ce que représente un nombre traitable de dossiers dans l'inventaire de la charge de travail.	Nouvelle priorité, 2004-2005			
		Des indicatifs de production à l'échelle organisationnelle sont clairement définis.	Nouvelle priorité, 2004-2005			
La Commission mettra au point un cadre pour lui permettre de normaliser son approche quant aux activités qu'elle mène dans l'intérêt public, telles les enquêtes et les audiences.	Développer des mesures administratives et des mandats afin de mener des enquêtes dans l'intérêt public.	Des lignes directrices claires sont établies en ce qui concerne les procédures à suivre lorsqu'on mène une enquête dans l'intérêt public.	Nouvelle priorité, 2005-2006	5,4	5,4	5,4
	Développer des mesures administratives et des mandats pour convoquer des audiences d'intérêt public.	Des lignes directrices claires sont établies en ce qui concerne les procédures à suivre lorsqu'une audience d'intérêt public est convoquée.	Nouvelle priorité, 2006-2007			8,4

<b>Valeurs de la fonction publique</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Les cadres de la Commission soulignent l'importance des valeurs et de l'éthique de la fonction publique quant à la diffusion des résultats aux Canadiens.	Convoquer des réunions du personnel au cours desquelles les valeurs seront exposées et évaluées.	Une réunion semestrielle sera organisée dans le but d'évaluer de façon informelle le rendement de la Commission en ce qui concerne le respect des valeurs et de l'éthique de la fonction publique.	Nouvelle priorité, 2004	4,3	4,3	4,3
	Établir le succès de la Commission en intégrant les valeurs et l'éthique de la fonction publique à son milieu de travail.	Établir des données de base ayant trait à l'évaluation à laquelle procèdent les employés, qui porte sur le rendement de la Commission en ce qui concerne le respect des valeurs et de l'éthique de la fonction publique.  Noter le degré d'amélioration par suite de l'évaluation, qui porte sur le rendement de la Commission en ce qui concerne le respect des valeurs et de l'éthique de la fonction publique.	Nouvelle priorité, 2005-2006  Nouvelle priorité, 2006-2007		6,5	6,5

<b>Ressources humaines</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
La Commission élaborera des politiques claires en matière des ressources humaines qui favoriseront un développement durable des ressources humaines.	Établir un plan annuel des ressources humaines qui offre un aperçu des stratégies en matière de dotation, de recrutement, de classification, de formation et de relations de travail.	Les priorités en dotation se fondent sur les activités qui reflètent les priorités de la Commission.	Nouvelle priorité, 2004	18,8	18,8	18,8
		Les niveaux de classification correspondent aux activités et aux pouvoirs délégués.	Nouvelle priorité, 2005-2006			
		La reconnaissance et les récompenses font partie des stratégies de recrutement et de maintien en fonction.	Nouvelle priorité, 2006			
		Des plans de formation sont mis en place pour les employés.	Nouvelle priorité, 2004-2005			
<b>Service axé sur les citoyens</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
La Commission saisira davantage les attentes des intervenants en ce qui concerne les activités de la Commission.	Établir un cadre en vue d'un sondage mené auprès des intervenants.	Établir un consensus quant à l'approche, à l'objectif, au format et aux questions qui seront posées.	Nouvelle priorité, 2005-2006	10,9	10,9	10,9

**Service axé sur les citoyens (suite)**

Résultats stratégiques	Activités	Mesures	Type de priorité	Ressources (en milliers de dollars)		
				2004	2005	2006
	Effectuer des sondages annuels afin d'évaluer le degré de satisfaction des intervenants en ce qui concerne les activités de la Commission.	Établir des données de base ayant trait à la satisfaction des intervenants en ce qui concerne le rendement de la Commission.  Noter, tous les ans, l'état d'avancement du degré de satisfaction des intervenants afin de s'assurer que les normes et les lignes directrices gouvernementales sont respectées.	Nouvelle priorité, 2006  Nouvelle priorité, 2006	10,7	10,7	10,7
	Accroître l'usage des technologies de l'information en vue d'améliorer la prestation de services.	Accroître l'usage de moyens électroniques en vue d'accélérer la transmission d'informations à la GRC ou depuis cet organisme en vue de faciliter l'évaluation des cas.	Nouvelle priorité, 2006-2007	13,4	11,8	11,8

<b>Gestion du risque</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
La Commission prendra des décisions proactives en s'appuyant sur l'examen des risques internes et externes.	Établir un cadre afin d'intégrer les analyses des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (FFPM) aux processus de planification et de décisions.	Les considérations liées au risque sont intégrées aux processus de planification stratégique et de décisions.	Nouvelle priorité, 2005	11,4		
	Revoir régulièrement le profil de risque de l'organisation.	Démontrer qu'une révision du profil de risque de l'organisation est effectuée de façon périodique.	Nouvelle priorité, 2005	3,3	3,3	3,3
<b>Gestion du risque (suite)</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
	Mettre au point des mécanismes et offrir une formation aux membres du personnel en ce qui concerne la façon d'appliquer efficacement les principes de la gestion du risque dans les activités quotidiennes.	Les facteurs de la gestion du risque seront examinés régulièrement afin de s'assurer qu'ils sont fidèles au milieu changeant, tant à l'externe qu'à l'interne.	Nouvelle priorité, 2005-2006		3,7	1,7

<b>Régie</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
La Commission fera en sorte que le contexte organisationnel, les mécanismes de contrôle et l'intégration des politiques gouvernementales œuvrent de concert dans le but de faciliter la réalisation des objectifs organisationnels.	Mettre en œuvre la nouvelle structure et les changements apportés aux procédures de la Commission et en faire part aux intervenants.	La structure organisationnelle est comprise par tous les intervenants et des interactions ont lieu au niveau approprié.	Nouvelle priorité, 2004-2005	4,1	4,1	4,1
	Revoir régulièrement le plan de vérification de la Commission en fonction du risque.	Les conclusions découlant du plan de vérification en fonction du risque et les défaillances des contrôles sont prises en compte.	Nouvelle priorité, 2004-2005	4,8	4,8	4,8



<b>Régie (suite)</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
	Recourir au Modèle de la capacité de la gestion financière afin d'évaluer la façon dont la Commission se sert des ressources et les résultats qui sont obtenus.	<p>Les ressources sont exploitées de façon équilibrée, de sorte que les résultats satisfont aux objectifs stratégiques ou les dépassent.</p> <p>Les analyses montrent une approche rentable en ce qui a trait à l'exploitation des ressources financières et humaines.</p>	<p>Nouvelle priorité, 2006</p> <p>Nouvelle priorité, 2006-2007</p>		8,8	8,8
	Évaluer et intégrer les nouvelles politiques gouvernementales qui s'appliquent à la Commission.	<p>Mesurer l'impact que la politique de gestion de l'information gouvernementale aura sur la Commission.</p> <p>Établir une stratégie en vue d'appliquer correctement la politique qui se rapporte aux attributions en matière de ressources nécessaires.</p> <p>Intégrer la politique de gestion de l'information gouvernementale aux activités de la Commission.</p>	<p>Nouvelle priorité, 2004-2005</p> <p>Nouvelle priorité, 2005-2006</p> <p>Nouvelle priorité, 2006-2007</p>	10,2	10,2	10,2

<b>Responsabilités</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
La Commission augmentera le niveau de responsabilités pour chaque membre de l'équipe de gestion.	Établir un cadre qui comprendra des données financières et non financières concernant les activités de la Commission.	Augmentation certaine de l'utilisation des données financières et non financières dans le cadre du processus décisionnel.	Nouvelle priorité, 2005-2006	6,9	6,9	6,9
	Les gestionnaires se servent du cadre pour rendre compte de l'exploitation des ressources et des résultats obtenus.	Examen régulier des ressources autorisées pour chaque activité, afin de s'assurer que la Commission atteint ses objectifs stratégiques.	Nouvelle priorité, 2005-2006	7,0	7,0	7,0
	Fixer des objectifs clairs qui seront reflétés dans les ententes de gestion du rendement.	Surveiller le rendement de l'équipe de gestion afin de s'assurer que les activités cadrent avec les objectifs stratégiques.  L'entente de gestion du rendement de chaque gestionnaire correspond aux engagements de l'organisme.	Nouvelle priorité, 2004-2005  Nouvelle priorité, 2004-2005	2,8	2,8	2,8
	Les délégations tiennent compte des responsabilités de chaque gestionnaire.	Surveillance et examen périodiques du rendement des gestionnaires.	Nouvelle priorité, 2004-2005	2,8	2,8	2,8

## Apprentissage, innovation et gestion du changement

Résultats stratégiques	Activités	Mesures	Type de priorité	Ressources (en milliers de dollars)		
				2004	2005	2006
La Commission assurera une gestion innovatrice en fixant et en planifiant ses priorités et en intégrant l'approche des « leçons à retenir » lorsqu'elle évaluera le rendement de ses politiques et de ses programmes.	Continuer la préparation de rapports trimestriels portant sur les indicateurs de l'organisme, tels que la productivité et les délais d'exécution dans les domaines-clés des procédures de plainte et d'examen.	Maintenir ou améliorer les niveaux récents de la production et raccourcir les délais d'exécution.	Priorité en cours	8,3	8,3	8,3
	Effectuer un examen mensuel de la production de rapports d'examen afin de s'assurer que les objectifs internes sont atteints.	Contrôle de la productivité.	Priorité en cours, 2004	3,8	3,8	3,8
	Établir un cadre qui permettra de surveiller d'autres activités de la Commission, tels que les plaintes officielles, l'emploi du mode de règlement des différends à l'amiable et l'état d'avancement des enquêtes.	Rapport d'étape mensuel sur le nombre de plaintes officielles et l'emploi du mode de règlement des différends à l'amiable.  Évaluation mensuelle de l'état d'avancement des enquêtes dans laquelle figurent les questions qui ont été soulevées et les ressources qui ont été dépensées.	Nouvelle priorité, 2005-2006	5,6	5,6	5,6

### Apprentissage, innovation et gestion du changement (suite)

Résultats stratégiques	Activités	Mesures	Type de priorité	Ressources (en milliers de dollars)		
				2004	2005	2006
	Préparer un recueil de modèles en ce qui concerne les questions d'intérêt pour la Commission.	Discussion et rapport d'étape mensuels portant sur les enjeux mentionnés dans le recueil de modèles.	Nouvelle priorité, 2005-2006		1,1	

### Résultats et rendement

Résultats stratégiques	Activités	Mesures	Type de priorité	Ressources (en milliers de dollars)		
				2004	2005	2006
La Commission recueillera des renseignements au sujet des résultats et du rendement, qui serviront dans le cadre des processus de décisions et aux obligations concernant les rapports publics.	Intégrer des données financières et non financières dans le processus de décisions.	Renforcement des résultats des programmes et des résultats financiers.	Nouvelle priorité, 2004	5,6	5,6	5,6

<b>Résultats et rendement (suite)</b>						
<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures</b>	<b>Type de priorité</b>	<b>Ressources (en milliers de dollars)</b>		
				<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
	Préparer un plan d'évaluation pour mesurer l'impact qu'a l'examen des plaintes à la Commission.	Surveiller le taux d'acceptation des conclusions et recommandations de la Commission par le Commissaire de la GRC.  Identifier les recommandations auxquelles le Commissaire a souscrit pour chaque exercice financier et par lieu géographique.	Priorité en cours  Nouvelle priorité, 2005	2,5	2,5	2,5
	Les gestionnaires rendent compte des résultats des programmes et des résultats financiers.	Montrer que les résultats prévus ont été atteints.	Nouvelle priorité, 2004	0,8	0,800	0,8
	Fournir des renseignements aux citoyens et aux parlementaires au sujet des activités de la Commission et améliorer ses mesures de rendement et ses résultats.	Qualité du rapport sur les plans et les priorités, du rapport annuel et du rapport ministériel sur le rendement.	Priorité en cours	22,2	22,2	22,2